

**ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.**

Catégorie <b>Voiture automobile lourde</b> (Châssis)	Marque <b>D O D G E - KEW (GB)</b>	Désignation du type / Signe de reconnaissance. <b>1 4 6 AR 6</b>	Bordereau-typé <b>N° 1 9 5 6</b>
--	---------------------------------------	---	-------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type **146 AR 6<sup>m</sup> sur auvent, sur plaquette du constructeur.**  
 N° de châssis frappé **A gauche, à l'avant latér. sur longeron et sur plaquette du constructeur.**  
 N° de moteur frappé **A droite, sur partie sup. du bloc-moteur, sous collecteur d'aspiration.**  
 Constructeur du châssis **DODGE BROTHERS (BRITAIN) Ltd., KEW (Surrey) (GB)**  
 Constructeur du moteur **F. PERKINS Ltd., Peterborough (GB)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type <b>PERKINS R 6</b> Genre En ligne, O H V Carburant <b>Mazout</b> Nombre cyl. <b>6</b> Temps <b>4</b> Alésage <b>101,60</b> mm. Course <b>114,30</b> mm. CV-impôt <b>28,315</b> Cylindres totale <b>5'560</b> cm <sup>3</sup> CV. frein <b>109</b> Refroidissement <b>eau</b> Empl. du moteur <b>à l'avant</b>	Nombre d'essieux <b>2</b> Entraînement sur <b>roues arrières</b> 1. Frein à pied: <b>Hydraulique, à tambours, avec servo air comprimé, sur toutes les roues.</b> 2. Frein à main: <b>Mécanique, à tambours, à triangles sur roues arrières.</b> 3. Frein <b>—</b> Frein de remorque <b>—</b> Direction <b>A droite - A vis et secteur</b> Crochet de remorque <b>— S/demande</b> Nombre de vit. avant <b>5 x 2 (Pont arr.av.double démult.)</b> Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. <b>7,0</b> en prise dir. <b>75</b> km/h	Constructeur <b>DODGE BROTHERS KEW</b> Genre / Forme <b>Cabine fermée semi-avancée</b> Nombre de portes <b>cabine 2</b> Nombre de places ass. <b>Total 2</b> Avant <b>2</b> Milieu <b>—</b> Arrière <b>—</b> Nombre de places debout <b>—</b> Four mois: Siège arrière <b>—</b> Sidécar <b>—</b>

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . . <u>avec cabine</u> . . . . .	kg.	kg.	<b>3'400</b> kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RS) . . . . . <b>1)</b> . . . . .	kg.	kg.	<b>7'940</b> kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . . <b>(25'000. lbs)</b> . . . . .	kg.	kg.	<b>11'340</b> kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) <b>Exéc. hors-série</b> . . . . .	<b>1'990</b> kg.	<b>2'410</b> kg.	<b>4'400</b> kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	<b>—</b> kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque) . . . . .			<b>—</b> kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	<b>9.00 - 20</b>	<b>12 Ply</b>	<b>XXX/XXX/ doubles</b>
Capacité de charge (par pneu <b>2'255</b> kg.) . . . . . par essieu	<b>4'510</b> kg.	<b>9'020</b> kg.	

**EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR**

Figures: Marquage LUCAS "Continental"  
 Feux de position 2, séparés sur les ailes  
 Feux stop 2, combinés  
 Indicateurs de direction: Syst. 2)  
 Avertisseur 1, électrique (1 ton)  
 Rétroviseur: 2, à l'ext. à gauche et à droite

Syst. antibloquant Apoules Bilux à cuiller  
 Feux rouges 2, combinés  
 Eclairage de No de contr. 1, combiné 2)  
 Empêchement 2)  
 Essui-glace 2, électrique

**DIMENSIONS**

11676 mm. avant } Vols  
 11715 mm. arrière }  
 Longueur hors-tour AV. 21240 AR.  
 Empatement 1907

1760 mm. châssis  
 Hauteur (non chargé) cabine 21260 mm.  
 280 mm. Garde au sol  
 21005 mm. Porte à faux, arrière châssis  
 Crochet de remorque (haut, dep. sol) — mm.  
 Crochet de remorque (porte à faux) — mm.  
 Diamètre de braguage ext. gauche 17.60 in.  
 Diamètre de braguage ext. droite 17.40 in.

**Dim. Intérieures**

mm. Longueur du pont de charge  
 mm. Hauteur Intérieure  
 mm. Hauteur du pont de charge  
 mm. Hauteur du pont dep. le sol  
 mm. Rideaux (hauteur)

**OBSERVATIONS**

\*) Pont arrière à double démultiplication avec commande à dépression.  
 Hauteur du bruit: A 7 m latéralement  
 Au régime max. d'utilisation = 80 phono

**MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (en cas)**  
 1) Capacité de charge du châssis / charge utile:  
 Ce type de véhicule ne peut être importé et immatriculé qu'avec autorisation spéciale de la Section Importation et Exportation du Dépt. féd. de l'Economie publique.  
 2) Equipement: Complète lors du montage de la carrosserie; à contrôler lors de l'immatriculation.  
 3) No. du châssis: Doit être frappé de façon visible à gauche, à l'avant sur face latérale du longeron.

Lieu et date de l'expertise-type  
 Zurich, le 30.12.1955.

La commission d'expertise-type

Schinznach-Bad, le 18.6.1956.